

Compte-rendu de la réunion ordinaire de conseil municipal du Mercredi 26 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin, à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Mairie.

Etaient présents : Thierry ROUCOU, Marie-Cécile COLLIER, Stéphane LOBEL, Jean-Jacques BODELET, Monique LEQUETTE, Amélie BEUGNET, Marie TETART, Grégory CUISINIER, Nadine THERY

Etaient excusés : Johann LAUVAU et Lysiane PREVOST

Ordre du jour :**1. Approbation du compte rendu du 15/05/2024****2. Délibérations :**

- **Renouvellement contrats Angélique Lnselle et Vanessa Glavieux**

- **Création emploi adjoint administratif principal 2^{ème} classe**

- **Règlement du service public d'assainissement COLLECTIF**

3. Tours de garde élections législatives des 30/06 et 7/07**4. Point travaux salle des fêtes****5. Questions diverses**

- 14 juillet

- pour info, délibération groupement de commandes repas

* * *

1. Approbation du compte rendu du 15/05/2024

Le compte rendu ayant été remis avec les convocations, Mr le Maire demande s'il y a des remarques concernant son contenu. Aucune remarque n'est faite, le compte rendu est approuvé, à l'unanimité.

2. Délibérations :

- **Renouvellement contrats Angélique Lanselle et Vanessa Glavieux** : Les contrats de Mmes Lanselle et Glavieux arrivant à échéance au 31/08/2024, Mr le-Maire propose de :

- renouveler le contrat à durée déterminée de Madame Lanselle Angélique à compter du 1er septembre 2024 pour une durée de 1 an. Mme Lanselle sera rémunérée à raison de 18h hebdomadaire. Elle ne travaillera que sur les périodes scolaires, à cet effet, son temps de travail sera annualisé sur la durée du contrat. Mme Lanselle continuera à s'occuper de la gestion de la cantine (préparation de la salle et préchauffage des plats, service, nettoyage), de l'accompagnement dans le bus et de l'entretien des écoles et de la mairie.

- renouveler le contrat à durée déterminée de Madame Glavieux Vanessa à compter du 1er septembre 2024 pour une durée de 1 an. Mme Glavieux sera rémunérée à raison de 7h00 hebdomadaire. Elle ne travaillera que sur les périodes scolaires, son temps de travail sera annualisé sur la durée du contrat. Mme Glavieux s'occupera du service de cantine avec Mme Lanselle, de l'accompagnement dans le bus et de la garderie du midi.

- **Création emploi adjoint administratif principal de 2^{ème} classe suite à avancement de grade** : Pour faire suite à la demande d'avancement de grade de Mme Dhiu et à la décision de lui accorder cet avancement lors du conseil municipal du 13 décembre 2023, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer l'emploi d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe pour assurer les missions de secrétaire de mairie.

Le conseil municipal, accepte la création, à compter du 1er septembre 2024, d'un emploi permanent à temps non complet, au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe.

- **Règlement du service public d'assainissement COLLECTIF** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de mettre en place le règlement du service public d'assainissement COLLECTIF. Après avoir présenté le projet de règlement qui définit les prestations assurées par le service et les obligations de l'exploitant, des usagers et des propriétaires, Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal.

A l'unanimité, le règlement du service public d'assainissement collectif est approuvé et entrera en vigueur à compter de ce jour.

3. Tours de garde élections législatives des 30/06 et 07/07 :**30/06/2024 :**

7h45 à 10h30 : Monique et Stéphane

10h30 à 13h00 : Jean-Jacques, Thierry et Nadine
13h00 à 15h30 : Marie et Johann
15h30 à 18h00 : Marie-Cécile, Grégory et Amélie

07/07/2024 :

7h45 à 10h30 : Monique et Stéphane
10h30 à 13h00 : Jean-Jacques, Johann et Nadine
13h00 à 15h30 : Marie et Lysiane
15h30 à 18h00 : Grégory, Marie-Cécile et Amélie

4. Point travaux salle des fêtes

Monsieur le Maire annonce que les marchés ont été signés avec les entreprises la semaine dernière. Nous devons faire le choix des briques (échantillons déposés par l'entreprise). Le choix se porte sur la brique « argentis » Demander quand même un échantillon de la tôle à Mr Carpentier pour voir si la brique grise et la tôle grise ne va pas faire trop gris !

5. Questions diverses

- Point sur le dernier conseil de classe : les effectifs sont à la hausse pour la rentrée prochaine. 72 enfants en septembre. 13 petits et 5 moyens. Il manquera 3 lits en maternelle. Un devis a été fait pour l'achat de 3 lits superposés préconisé par l'enseignante en raison du manque de place, celui-ci s'élève à 2073.62€ TTC avec les matelas.

Le prix étant assez conséquent, il est décidé avant toute chose de vérifier la place dans le dortoir. En attente...

- Mr le Maire a rencontré une société sur « terre en fête » qui vend des traverses de chemin de fer neuves à 59€ l'unité. Il en faudrait 20 pour réaliser un double terrain de pétanque. Nous sommes dans l'attente du devis. Les conseillers sont d'accord pour cet achat.

- 14 juillet : comme chaque année, jambon grillé et salades.

- Prochain Info'Souastre : Stéphane Lobel demande à Marie-Cécile Collier de remettre un mot concernant les déjections canine et les aboiements

- Stéphane Lobel tient à préciser que Sébastien a nettoyé et retiré 5 bacs de terre dans la rue de Bayencourt. Il ajoute avoir demandé un devis pour une balayeuse à la Casa.

Aucune autre question n'étant apparue, le Maire, Thierry ROUCOU a levé la séance vers 21h45.

Fait le 15 septembre 2024

Le Maire
T. ROUCOU

Le secrétaire de séance
Grégory CUISINIER

